

PROCÈS-VERBAL de la quatre cent quatre-vingt-seizième réunion du **COMITÉ EXÉCUTIF** de l'Université du Québec en Outaouais (UQO) tenue le lundi 15 septembre 2025 à 16 h 30 par visioconférence.

CONFIRMÉ LE 24 NOVEMBRE 2025

Membres	Présent	Absent	Membres	Présent	Absent
BEAUSÉJOUR, Vincent Vice-recteur à l'enseignement et à la réussite	X		KAMMOUN, Manel Professeure	X	
DUGUAY, Patrick Membre externe et président	X		LABERGE, Murielle Rectrice	X	
EL ZAÏM, Adel Vice-recteur à la recherche, à la création, aux partenariats et à l'internationalisation	X		MATHIEU, Alexandre Membre externe	X	
KAMAL, Najat Membre externe et vice-présidente	X		-	-	-
Personne convoquée	Présent	Absent	Personne invitée	Présent	Absent
GODMAIRE, Alain Vice-recteur à l'administration et aux ressources	X		-	-	-
Secrétaire générale	Présent	Absent	Attachée d'administration	Présent	Absent
OUELLET, Me Sophie	X		AUGER, Mireille	X	

**Absence motivée.*

Le président, monsieur Patrick Duguay, constate le quorum et déclare la séance ouverte à 16 h 32.

1.- Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité de retenir les points suivants pour discussion :

Sur consentement des membres

2.- Procès-verbal :

2.1 Quatre cent quatre-vingt-quinzième réunion (25 août 2025)

2.1.1 Adoption

2.1.2 Affaires en découlant

3.- Attribution d'un mandat d'achat regroupé confié au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour procéder à un appel d'offres visant l'acquisition de fournitures et petits équipements de bureau

Affaires courantes

- 4.- Modification à la grille d'autorisation de signature pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieures à 125 000 \$
- 5.- Période d'information et questions
- 6.- Prochaine réunion (lundi 20 octobre 2025)
- 7.- Clôture de la séance

2.- Procès-verbal :

2.1 Procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-quinzième réunion (25 août 2025)

2.1.1. Adoption

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter le procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-quinzième réunion (25 août 2025), et ce, sans modification.

2.1.2. Affaires en découlant

En ce qui concerne le procès-verbal de la quatre cent quatre-vingt-quinzième réunion (25 août 2025), les suites régulières ont été données.

3.- Attribution d'un mandat d'achat regroupé confié au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour procéder à un appel d'offres visant l'acquisition de fournitures et petits équipements de bureau

Depuis plusieurs années, l'UQO participe à des regroupements d'achats visant l'acquisition de fournitures et de petits équipements de bureau. Le contrat actuel avec Staples advantage affaires inc. se termine le 30 novembre 2025. Le CAG prévoit donc conclure un nouveau contrat de cinq (5) ans valide à compter du 1^{er} octobre 2025.

Ce nouveau contrat visera entre autres l'acquisition des fournitures de bureau, des petits équipements électroniques, du papier de couleur, des tableaux, etc. Le contrat inclura la livraison gratuite (24 h) pour les commandes dont le montant sera supérieur à 50 \$ et l'adjudicataire devra fournir un système électronique de commande via Internet. Dans le cas où il y aurait un changement d'adjudicataire, une formation sur l'utilisation de l'outil électronique devra être offerte aux membres du personnel de l'UQO par l'adjudicataire du nouveau contrat.

Par le biais de ce regroupement d'achats, l'UQO a acquis, en moyenne au cours des dernières années, des fournitures de bureau pour un montant d'environ 50 000 \$ annuellement. Pour les cinq (5) années visées par la période prévue au contrat, il est estimé que l'UQO fera l'acquisition de fournitures de bureau pour un montant d'environ 250 000 \$.

La recommandation est de mandater le CAG pour procéder à un appel d'offres visant l'acquisition de fournitures et petits équipements de bureau.

Sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 496-CX-2346 concernant l'attribution d'un mandat d'achat regroupé confié au Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) pour procéder à un appel d'offres visant l'acquisition de fournitures et petits équipements de bureau; laquelle résolution est jointe en appendice.

4.- Modification à la grille d'autorisation de signature pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieures à 125 000 \$

Le Vice-rectorat à l'administration et aux ressources soumet pour approbation une nouvelle grille de signature pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires (annexe 1) avec les modifications suivantes :

- Sous la « délégation de 900 \$ et moins », ajouter le coordonnateur ou la coordonnatrice de stage du Département de droit, qui agit également à titre de coordonnateur ou coordonnatrice de la clinique juridique.

Pour l'instant, la seule personne ayant le pouvoir d'autoriser des dépenses est la directrice du Département de droit. Cet ajout facilitera et rendra plus efficace la gestion des opérations budgétaires courantes de la Clinique juridique.

Après délibérations, sur proposition dûment faite et appuyée, les membres conviennent à l'unanimité d'adopter la résolution 496-CX-2347 concernant la modification à la grille d'autorisation de signature pour les dépenses, engagements ou modifications budgétaires inférieures à 125 000 \$; laquelle résolution est jointe en appendice.

5.- Période d'information et de questions

La rectrice fait savoir que les statistiques relatives aux inscriptions du trimestre d'automne sont fort intéressantes et meilleures qu'anticipées.

Elle souligne qu'un nombre record d'employé.es participeront au petit-déjeuner de la rectrice prévu demain à Gatineau où plus de 252 personnes sont inscrites.

Le président se dit quant à lui fort heureux de constater le retour de l'effervescence sur le campus en cette rentrée universitaire et souligne que la réouverture de la cafétéria contribue à cette vitalité, offrant un lieu chaleureux où les étudiant·es aiment se regrouper.

6.- Prochaine réunion

La prochaine réunion du comité exécutif aura lieu le lundi 20 octobre 2025 à 16 h 30.

7.- Clôture de la séance

Sur proposition dûment faite et appuyée, il est résolu à l'unanimité que la séance soit levée à 16 h 41.

Original signé par :

Patrick Duguay, président
Me Sophie Ouellet, secrétaire générale